

AVIS DE CONSULTATION

ouverture de la consultation du public dans le cadre de la procédure de
« l'enregistrement » au titre des installations classées pour la protection de
l'environnement

Une **consultation du public** (régime de l'enregistrement) sera ouverte du **27 février 2017 au 27 mars 2017** inclus (soit 4 semaines) dans la commune d'Evellys concernant le projet présenté par la SCEA PASSIN (représentée par Monsieur PASSIN Emmanuel, gérant), dont le siège social est situé au lieu-dit "le Bodan" 56420 PLAUDREN, en vue d'exploiter un atelier porcin devant comporter, après extension et mise à jour du plan d'épandage, un effectif de 3536 animaux équivalents, à l'adresse suivante : "le Bodan" 56420 PLAUDREN, au titre de la législation sur les installations classées pour la protection de l'environnement.

Le préfet statuera sur la demande par un arrêté d'enregistrement, éventuellement assorti de prescriptions particulières complémentaires aux prescriptions générales fixées par l'arrêté ministériel du 27 décembre 2013, ou par un arrêté de refus.

Le public pourra prendre connaissance du dossier en mairie de PLAUDREN aux jours et horaires suivants:

- *Les lundis, mardis et vendredis de : 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00*
- *les mercredis, jeudis et samedis de : 09h00 à 12h00*

Les personnes intéressées pourront consigner leurs observations jusqu'au 27 mars 2017 inclus :

- sur un registre ouvert à cet effet en mairie de PLAUDREN
- ou les adresser au préfet (direction départementale des territoires et de la mer SENB/ICPE-loi sur l'eau – 1 allée du Général Le Troadec BP 520 - 56019 Vannes cedex) par lettre,
- ou par voie électronique à l'adresse suivante : ddtm-icpe@morbihan.gouv.fr